

Fiche 1.1 - Accueil des personnes en situation de handicap dans les Bibliothèques

Charte d'action

Pour engager une réelle politique culturelle en direction des personnes handicapées, les porteurs des politiques culturelles et de loisirs peuvent encourager et soutenir les responsables des bibliothèques pour :

Rendre accessibles le cadre bâti et les équipements

- Prendre en compte les spécificités des besoins des personnes handicapées dans tous les projets de construction ou travaux d'aménagement de la bibliothèque. Ces besoins touchent les abords (emplacements GIG-GIC, voirie), les espaces d'accueil, la signalétique, les circulations horizontales et verticales, les mobiliers pour la consultation des collections et documents d'information et les situations de travail.

Rendre accessible l'offre culturelle

- Se doter de fonds documentaires adaptés (vidéos sous-titrées, textes sonores, livres tactiles et en caractères agrandis, logiciels type Vocale Presse...) facilement identifiables (signalétique, catalogues ou espaces de rangement dédiés, codifications spécifiques dans les outils de recherche documentaire, ...).
- Veiller à garantir une accessibilité optimale des postes multimédia, tant au niveau des équipements que des logiciels utilisés.
- Instaurer, pour les usagers à mobilité réduite, un système de circulation des documents de prêt facilité : portage à domicile, mise à disposition de fonds à des établissements d'accueil, allongement des périodes de prêt. Pour les réseaux de bibliothèques, permettre une circulation aisée des documents pour éviter aux usagers à mobilité réduite de trop se déplacer.
- Ouvrir et adapter les activités culturelles permanentes et temporaires (ateliers, manifestations) aux personnes handicapées, en individuel et en groupe : activités de contes en langue des signes ou adaptées pour les personnes handicapées mentales, interventions en appartement, etc.
- Si la ville ou intercommunalité est dotée de plusieurs bibliothèques, définir des pôles de compétence pour l'accueil des personnes handicapées, pour chaque grande famille de handicap : moteur, visuel, auditif, mental, psychique et de personnes âgées en perte d'autonomie.

Structurer la politique d'établissement

- Former et sensibiliser le personnel (administratif, d'accueil, technique, vacataire) et les partenaires de la bibliothèque (intervenants culturels, associations d'aide à domicile, enseignants, ...) aux éléments clés sur l'accueil et la médiation adaptée pour les personnes handicapées.
- Nommer une ou plusieurs personne(s) relais "accueil pour tous" par bibliothèque. La personne "relais" sera un interlocuteur privilégié sur le sujet pour ses collègues de travail, les usagers et les partenaires extérieurs. Elle aura pour rôle de faciliter l'implication des équipes dans l'accueil des personnes handicapées.
- Tenir à jour l'information sur l'accessibilité de la bibliothèque et de son offre culturelle pour la mettre à disposition des équipes, des usagers et des partenaires extérieurs (par le biais de fiches, plaquettes, dédiées et/ou intégrée dans les documents de communication habituels).
- Définir une politique d'accueil des personnes handicapées pluriannuelle à l'échelle de la bibliothèque, en lien avec la Direction des affaires culturelles et la Direction en charge des personnes handicapées de la Ville et des associations de personnes handicapées de la Ville.

pour plus
d'infos ...**- Quelques publications ...**

• Charte d'accueil des personnes handicapées, texte de recommandation, équipements culturels, Ministère de la Culture, 2003

• Bibliothèques publiques et personnes handicapées, Ministère de la Culture, Direction du Livre et de la Lecture/Fédération Française de Coopération entre les bibliothèques, Paris, 1998

• Les publics empêchés, le 64^e congrès de l'IFLA à Amsterdam, Bulletin d'Informations, Association des Bibliothécaires Français, n°181, 1998

• Guide Ecriture-Lecture, volume 5 de l'Encyclopédie Culture-Handicap, édition Cemaforre, 1998

• Rapport général sur l'état des lieux des bibliothèques municipales parisiennes, Ville de Paris-Cemaforre, étude 2002

• Guide des bâtiments publics pour tous, Prise en compte des besoins des personnes handicapées dans la construction ou la réhabilitation des bâtiments de la Ville de Paris, Direction du patrimoine et de l'architecture, CD-Rom, version mars 2005.

- Quelques Sites Internet...

Liste des correspondants handicap du Ministère de la Culture (directions centrales et décentralisées) sur : www.culture.gouv.fr

www.cemaforre.asso.fr

www.handicap.gouv.fr

[www.equipement.gouv.fr/](http://www.equipement.gouv.fr/accessibilite)
accessibilite.culture-handicap.org

www.brailenet.jussieu.fr

www.cnefei.fr

www.ctnerhi.com.fr

www.centrepompidou.fr/handicap

www.c2lr.net

Exemples d'expériences

✓ Bibliothèque Orteaux (75020 Paris)

- Activités hors les murs et notamment de lecture et de contes à domicile des personnes à mobilité réduite résidant sur le 20^e arrondissement de Paris (dispositif expérimental CASCAD, Cellule d'Assistance et de Services Culturels à domicile). Contact : Patricia Ludwig, bibliothécaire - Tél. 01 43 72 88 79 - @ : patricia.ludwig@wanadoo.fr

✓ Bibliothèque Landowski (92100 Boulogne)

- Service de prêt de livres numériques pour assistants électroniques personnels.

Renseignement : Tél. 01 55 18 46 10 - serveur vocal : 01 55 18 43 73 - www.boulognebillancourt.com

✓ Réseau des bibliothèques (18000 Bourges)

- Prêt de livres aux collectivités (service "Collectilivres Plus") - Contact : 02 48 23 22 50 poste 264

- Portage à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Contact : Chantal Aubrun - Tél. 02 48 23 22 50 - poste 270
www.bourges.fr/culture/html/biblioth.htm

✓ Bibliothèque de Sète (34200 Sète)

- Portage à domicile pour les personnes à mobilité réduite. www.ville-sete.fr/mediatheque

✓ BMVR Alcazar (13000 Marseille)

- Service spécifique adapté aux publics handicapés à la Bibliothèque de Marseille à Vocation Régionale, Alcazar.

Contact : Claude Massit Pena, bibliothécaire, responsable du service Lire Autrement - Tél. 04 91 55 90 00 - Fax. 04 91 55 23 44 @ : cmassitpena@mairie-marseille.fr - www.bmvr.mairie-marseille.fr

✓ Bibliothèque Kateb Yacine (38000 Grenoble)

- Service spécifique adapté aux publics déficients visuels

- mobiliers adaptés

www.bm-grenoble.fr - bm.katebyacine@bm-grenoble.fr